



4, route des Morillons
CH-1211 GENÈVE 22
Téléphone direct (22) 799
central (22) 799 61 11
Fac-similé (22) 798 86 85
E-mail: ilo@ilo.org
Site internet: www.ilo.org

Réf. BIT/ILO RC 156-8-100

Votre réf.

27 novembre 2008

Huitième Réunion régionale européenne Lisbonne, Portugal, 9-13 février 2009

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'inviter votre pays à se faire représenter à la *huitième Réunion régionale européenne* de l'Organisation internationale du Travail, qui se tiendra au Centre de congrès AIP de Lisbonne, Portugal, du 9 au 13 février 2009. L'OIT souhaite exprimer sa gratitude au gouvernement du Portugal pour l'important soutien matériel et logistique apporté à l'organisation de cet événement.

Tous les quatre ans, la Réunion régionale européenne rassemble l'ensemble des acteurs politiques, économiques et sociaux des pays de la région. Cette huitième réunion débattera plus particulièrement des thèmes abordés dans les deux rapports que je lui soumettrai et qui vous seront envoyés dans le courant du mois de décembre 2008.

Le premier de ces documents est un rapport thématique qui évalue les tendances en matière de travail décent sur le marché du travail ainsi que les conditions de travail et d'emploi dans la région au cours de la période 1995-2007. Le second est un rapport d'activités qui passe en revue les résultats des activités menées par l'OIT dans la région entre le milieu de 2004 et le milieu de 2008. Ces rapports jetteront les bases des discussions et de la planification stratégique de la période à venir.

Le *Règlement pour les Réunions régionales* (2008) régira les pouvoirs, les fonctions et la procédure de la *huitième Réunion régionale européenne*. Votre attention est plus particulièrement appelée sur les articles 1 et 3 de ce *Règlement* qui traitent respectivement de la composition tripartite des délégations et de la présentation des pouvoirs. Le formulaire de présentation des pouvoirs ci-joint devra être renvoyé, dûment rempli, au bureau du Conseiller juridique du Bureau international du Travail à Genève, avant le **lundi 26 janvier 2009**. Les révisions apportées au *Règlement pour les réunions régionales* ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa 301^e session en mars 2008 et confirmées lors de la 97^e session de la Conférence internationale du Travail (2008). La Note introductive a été examinée par le Conseil d'administration du BIT à sa 303^e session en novembre 2008. Le Règlement révisé sera envoyé aux participants dès sa publication.

Il y a cinq ans, j'ai lancé un appel aux mandants de l'Organisation pour qu'ils s'efforcent d'atteindre **l'objectif de 30 pour cent de femmes dans les délégations** à la Conférence internationale du Travail. Pour la *huitième Réunion régionale européenne*, comme pour toutes les réunions de l'OIT, j'invite instamment les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs à multiplier les efforts pour faire progresser la représentation féminine dans leurs délégations.

Je vous adresse sous ce pli le projet de programme de la réunion ainsi que d'autres documents pertinents. De plus amples informations sur l'ordre du jour et les procédures de la *huitième Réunion régionale européenne* ainsi que des renseignements sur les dispositions matérielles figurent dans la note d'information ci-jointe. Le Bureau régional de l'OIT pour l'Europe et l'Asie centrale se tient à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile. Enfin, une page web consacrée à la réunion et sur laquelle vous trouverez également le formulaire de présentation des pouvoirs et le projet de programme, est accessible à partir du site web public de l'OIT: www.ilo.org, en suivant le lien vers la *huitième Réunion régionale européenne*.

Je vous saurais gré de bien vouloir communiquer ces informations aux représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs qui feront partie de votre délégation nationale.

La *huitième Réunion régionale européenne* aura la lourde tâche de façonner le programme de l'OIT dans la région pour les prochaines années. La participation active de nos Etats Membres de la région nous permettra de définir ensemble les grandes lignes de notre action future.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Juan Somavia
Directeur général

PIECES JOINTES

Projet de programme
Formulaire de présentation des pouvoirs
Note d'information
Formulaire de réservation d'hôtel
Règlement pour les réunions régionales (2008) à envoyer ultérieurement